n° 1 - juin 2008

la lettre de SOISY POUR TOUS !

Merci !

aux 1.852 Soiséennes et Soiséens qui nous ont accordé leur confiance lors de l'élection municipale du 9 mars, permettant aux cinq premiers de notre liste d'être élus. Nous vous assurons que nous ne ménagerons pas nos efforts pour vous représenter dignement au conseil municipal et pour y défendre les valeurs de liberté, de justice, de solidarité, d'égalité, de respect de l'individu et de son environnement sur lesquelles nous nous sommes engagés dans cette élection. Merci également à tous les autres citoyennes et citoyens qui se sont déplacés pour ce vote, montrant toute l'importance qu'ils accordaient au bon fonctionnement de notre démocratie.

Notre travail maintenant va consister, non seulement à démontrer que ce sont nos propositions qui permettraient que la vie à Soisy soit plus harmonieuse, mais surtout à convaincre tous ceux qui ne se sont pas intéressés à ce débat politique qu'il n'y a pas de fatalité à ce que ce soit toujours les mêmes qui conduisent la politique à Soisy, que le changement est possible. Pour cela, en plus de toutes les propositions que vous vous voudrez bien nous apporter, nous privilégierons les moyens festifs et culturels en organisant de nouveau des « cinés-philos » et, première condition, en vous donnant accès à une autre information que l'information officielle en fait complètement partisane, et donc en publiant ce bulletin d'information régulièrement.

Début du nouveau mandat : le maire accapare tous les pouvoirs

Les choses avaient plutôt bien commencé : lors du premier conseil municipal, le samedi 15 mars, tout se passe de la façon la plus républicaine possible. Le maire annonce même que, à quelques exceptions près, il est pour que la minorité soit représentée dans les syndicats intercommunaux dont la commune fait partie.

Cela confirme les déclarations qu'il avait faites précédemment pour la représentation de la minorité à la communauté d'agglomération et certains se mettent à espérer que, peut-être, un vent nouveau se mette à souffler à Soisy.

Virage à 180°

Las ! Changement complet d'attitude au conseil suivant douze jours plus tard : le maire réserve tous les postes à la majorité, ne laissant une place à la minorité que lorsque la loi l'y l'oblige, c'est-à-dire dans les commissions municipales. Les élus de gauche dénoncent ce revirement et, pour ne pas cautionner ce double discours de la part du premier magistrat de la ville, décident de quitter la salle.

Ne craignant pas de franchir une étape supplémentaire vers le pouvoir absolu, le maire pense alors qu'il est la majorité et l'opposition à lui tout seul et décide lui-même, en leur absence, dans quelles commissions devront aller les élus de la minorité.

Cet abus de pouvoir fait l'objet d'un recours en tribunal administratif, mais là n'est pas l'essentiel. La raison profonde de ce revirement du maire de Soisy tient à ce qui s'est passé au second tour des élections cantonales, le dimanche 16 mars, où la droite a perdu la majorité au conseil général, et donc Luc Strehaiano sa vice-présidence.

Contrer la gauche du département

Pour compenser ce coup du sort, il a décidé de se replier sur la communauté d'agglomération (Cavam), dont il s'est fait élire président quelques jours plus tard. Et, pour être le plus efficace possible dans sa résistance à la politique de gauche menée par le département, il valait mieux éliminer toute opposition interne, aussi minoritaire soit-elle.

Mais, en attendant, ce sont surtout les Soiséens qui risquent de faire les frais de cette conception monocolore de la démocratie et de ces sinistres jeux de pouvoir…

Dictionnaire

Le mot « politique » vient de du grec *politikos* « de la cité », qui a rapport à la cité, aux affaires publiques, au gouvernement d'un Etat ou aux relations mutuelles des divers Etats ou de la cité.

Ils ont dit :

« Dire je ne m'occupe pas de politique, c'est comme si vous disiez je ne m'occupe pas de la vie », Jules Renard.

« La politique est l'art de concilier le désirable avec le possible », Aristide Briand.

Le mot qui n'a rien à voir (quoique) : *politesse…*

Des logements à prix accessible, ça serait pas du luxe !

SELON le dernier recensement complet, effectué en 1999, il y avait à Soisy 7.191 logements dont 6.664 étaient des résidences principales. La situation a peut-être un peu changé, mais il n'existe pas encore de données officielles réactualisées.

3.840 résidents étaient propriétaires de leur logement, soit 57,6 %, restent 2.596 logements en location dont 1.559 sont des HLM. La loi Solidarité et Renouvellement urbain, dite encore loi SRU, impose, dans son article 20, un nombre de logements sociaux supérieur ou égal à 20 % du parc total. Si ce pourcentage n'est pas atteint, la ville concernée doit verser une somme correspondant à 1.000 € par logement manquant. Cette somme doit servir à la construction de logements sociaux.

Mixité sociale inconnue

A Soisy, les 1.559 logements sociaux représentant 23,5 % du parc (en 1999), les exigences de la loi sont satisfaites. Depuis 1995 (au moins), pas un seul logement social n'a été construit. Le but de la loi SRU était, entre autres, d'essayer de donner aux plus démunis les moyens de se loger mais aussi de favoriser la mixité sociale. Et la mixité sociale, à Soisy c'est quelque chose d'inconnu. Aucun des programmes de construction de ces dernières années n'a comporté de logements sociaux et cela continue.

Les programmes en cours (« Villa Scalini » avenue du Général-de-Gaulle, « Carré Epona » avenue de Paris/avenue Kellerman, « Terrasses Saint-Germain » rue des Ecoles) ne proposent que des appartements de luxe à des prix supérieurs à 4.000 €/m². Il est vrai qu'un projet de construction de 19 logements sociaux existe, pour se donner bonne conscience sans doute, mais il se fera en bordure de la cité des Noëls, accentuant encore la ghettoïsation.

Ni achat ni location

Si vous souhaitez vous loger à Soisy, pour acheter du neuf, rien en dessous de 4000 €/m². Pour l'ancien, un certain choix existe, puisque, sur un site Internet, on trouve plus de 500 annonces, mais, là encore, difficile de trouver quelque chose à moins de 4.000 €/m², le moindre studio de 25 m² est mis en vente à plus de 130.000 €.

En désespoir de cause, il est, direz-vous, toujours possible de louer. Pas si simple ! Tout d'abord, l'offre est très faible : sur le même site Internet, seulement 14 logements, et les prix s'échelonnent de 390 €/mois pour un studio de 15 m² (avant, on appelait ça une chambre de bonne !) à plus de 1.300 €/mois pour une maison de 4 pièces.

Comme partout, la liste d'attente est longue pour obtenir un logement social, et, paradoxe, il ne faut pas avoir des revenus trop bas parce que le bailleur qui décide in fine donne la priorité aux demandeurs qui ont les ressources les plus élevées.

Désolé d'avoir brossé un tableau si sombre de la situation du logement dans notre ville de Soisy, elle est le résultat d'une politique de droite menée avec acharnement pendant plusieurs décennies.

Sur le vif

Non contente d'avoir pour elle 29 des 30 pages de *Soisy Magazine*, la majorité municipale s'est encore octroyée 2/3 de la page « Expressions » alors qu'elle n'a décidément pas grand-chose à dire à part des attaques personnelles contre les membres de l'opposition pour mieux éluder les problèmes de fond. Et cette couverture... quelle tristesse !

Rejoignez Soisy pour Tous !

Soisy pour Tous est composé de Soiséennes et Soiséens, militants de partis de gauche ou simples citoyens, qui se sont retrouvés pendant la campagne municipale autour des valeurs et des projets de la liste « Soisy pour Tous ». La vie politique ne se limitant pas aux périodes électorales, nous entendons bien poursuivre cet élan, avec vous tous, pour que, bientôt, Soisy devienne vraiment Soisy pour Tous !

NOM, PRENOM.....

ADRESSE.....TELEPHONE.....

MAIL.....SIGNATURE

☐ demande à être informé des réunions de Soisy pour Tous.

☐ demande à adhérer à Soisy pour Tous (cotisation 2008 15 euros, 8 euros pour chômeurs et étudiants)

Chèques à l'ordre de Soisy pour Tous, à adresser 3 rue des Chasseurs 95230 Soisy-sous-Montmorency